



AVVEJ

Foyer l'OUSTAL et SAU78

RAPPORT D'ACTIVITE

2022



SOMMAIRE

Table des matières

PRESENTATION	3
SYNTHESE	5
CHIFFRES CLEFS	12
Foyer l'Oustal.....	12
SAU78.....	16
TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE.....	20

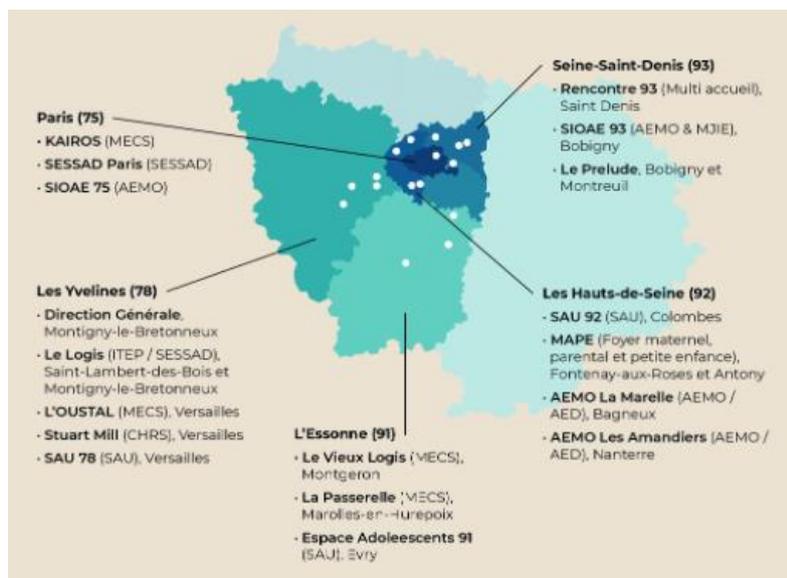


AVVEJ - Foyer l'OUUSTAL et SAU78

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

PRESENTATION

■ Présentation de l'association



L'AVVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

Elle est implantée dans cinq départements Franciliens, avec 130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés, qui accompagnent 3 500 enfants et adultes par an.

Le projet associatif est construit autour de quatre options fondamentales qui inspirent les projets de chaque établissement :

- Le pari d'un avenir pour tous
- L'engagement aux côtés des personnes accueillies
- Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle
- Une exigence au service des personnes accueillies

L'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- La prévention et le soin dès la petite enfance
- L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes
- Le soutien aux parents et à la famille
- L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion
- Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté

▪ Présentation des établissements

Le Foyer éducatif l'Oustal

52 adolescentes et jeunes majeures relevant de la Protection de l'Enfance (art. 375 du code civil, Modifié par Loi n°2016-297 du 14 mars 2016 - art. 28), réparties comme suit :

- ↳ *Deux unités de vie (Unité États-Unis accueillant des jeunes à partir de 14 ans et Pont Colbert accueillant des jeunes à partir de 16 ans en collectif individualisé et de préparation à l'autonomie).*
- ↳ *Un service d'accueil collectif et d'accompagnement vers la semi-autonomie (Service Bois d'Arcy) accueillant des jeunes filles à partir de 16 ans.*
- ↳ *Un Service d'Accompagnement Vers la Vie Adulte (SAVVA) concerne des jeunes entre 16 et 21 ans, accompagnées dans le cadre d'un dispositif collectif individualisé.*

Le Service d'Accueil d'Urgence (SAU78)

24 jeunes garçons et filles répartis comme suit :

- ↳ Un service en internat (Collectif mixte) accueillant 10 jeunes.
- ↳ Un service Accueil Familial (SAF) accueillant 14 jeunes. Les enfants de moins de 13 ans sont prioritairement accueillis dans ce service.

L'accueil se fait dans le cadre d'un dispositif d'urgence dont le séjour peut s'étendre sur une durée de 3 mois exceptionnellement renouvelable une fois.

Les missions du SAU78 consistent en l'Accueil, l'Évaluation et l'Orientation d'enfants et de jeunes âgés de 0 à 18 ans.

L'Espace Ressources

Cet espace s'adresse aux jeunes accueillis dans les deux établissements.

Cette unité mixte et transversale d'accueil de jour s'inscrit sur trois axes : pédagogique, insertion/citoyenneté et éducatif.

Ce service a une capacité quotidienne d'accueil de 12 jeunes.

Sous l'autorité de l'équipe de direction et étayé par une équipe de psychologues cliniciens, chaque unité éducative repose sur une équipe pluridisciplinaire.

L'ensemble du personnel des établissements est composé d'éducateurs-coordonateurs, d'éducateurs spécialisés, de moniteurs-éducateurs, de surveillants de nuit, de psychologues, de maîtresses de maison, d'éducateurs techniques et scolaires, d'assistants familiaux, d'une infirmière-coordinatrice, d'un personnel administratif (secrétariat – économat) et de personnel d'entretien, avec l'étayage d'une équipe

SYNTHESE

C'est au regard de mes fonctions de directrice adjointe de l'Oustal et du SAU78 que j'ai la charge de rédiger ce rapport d'activité de l'année 2022.

Narjès CALABRESE a fait valoir ses droits à la retraite le 5 août 2022. Après plus de dix années passées à la direction de l'OUSTAL et du SAU78 depuis 2019, elle laisse des établissements structurés et reconnus pour leur volonté de soutenir une mission de soin et d'éducation au plus près de notre public.

Le rapport d'activité donne à voir une synthèse de l'année des évènements qui l'ont traversée, des actions engagées et à venir.

Dans un contexte à nouveau exceptionnel, difficile, complexe et grâce à la mobilisation de toutes les équipes éducatives, administratives, de soins et de direction, cette année 2022 a permis de poursuivre notre mission et d'assurer aux jeunes que nous accompagnons un cadre sécurisant et structurant. Pour autant l'exercice et l'accomplissement de nos missions deviennent un défi permanent que nous devons relever maintenant chaque année depuis près de 3 ans.

C'est nourri par notre exigence de qualité de prise en charge en direction des jeunes et en ayant à l'esprit une préoccupation constante de leur équilibre que nous avons encore une fois dépasser nos limites pour organiser des temps festifs, des voyages, des séjours et poursuivre notre accompagnement pour que ce temps de placement se vive sereinement.

▪ Les faits marquants

Inspection du SAU78

Une mission d'inspection du Département a eu lieu le 21 octobre 2022 et concernait le collectif du SAU 78. Sans dire que nous soyons rompus à l'exercice, ces missions d'inspection demeurent des moments importants qui mobilisent toute l'institution et ses salariés, qui se sont rendus disponibles auprès des inspectrices pour répondre à leurs demandes.

Le retour de la mission d'inspection en mars 2023 ne relève qu'un seul point de non-conformité, qui concerne les outils de la loi 2002. Certains documents étaient en réécriture au moment de l'inspection et nous n'avons pu présenter que des documents en cours de révision et de réécriture. La réunion des deux établissements en 2019 a connu différents aménagements et changements au point que les outils en vigueur à l'époque doivent être actualisés en lien avec la réalité et l'organisation des deux services d'accueil d'urgence.

En outre, la mission d'inspection s'est exercée dans un contexte où les vacances de poste sont conséquentes. L'organisation, que nous avons mise en place (cf. La dynamique RH) pour pallier notamment l'absence d'un chef de service, trouve ici ses limites quand il a été complexe de répondre à toutes les exigences que convoque l'accueil de jeunes dans un établissement comme le nôtre. Pour autant, la mission d'inspection n'a relevé aucun défaut quant à la qualité de la prise en charge ou l'accompagnement éducatif, pas plus que sur la qualité de l'hébergement, de l'accueil et de la sécurité.

La réécriture des projets des établissements en 2023 nous permettra de décliner les missions du SAU 78 et de construire des outils adaptés à leur réalité.

La fermeture de PONT COLBERT en avril 2022

L'année 2022 a été marquée à l'Oustal par la fermeture de l'unité de vie de Pont-Colbert. Les effets conjugués d'une absence de professionnalité et d'un contexte de difficultés de recrutement ont conduit à la décision difficile de suspendre l'activité de cette unité de vie. Ce moment de rupture a été l'occasion de faire une synthèse des difficultés rencontrées et d'en tirer certains enseignements pour repenser un projet en lien avec les situations des jeunes que nous accueillons.

En appui des constats repérés sur des services comme le SAVVA, l'idée a germé de se centrer sur la préparation à tous les aspects de l'autonomie : fonctionnelle et psychique. En effet, les jeunes orientées au SAVVA arrivent régulièrement pour des limites d'âge (18 ans et 21 ans) proches de la sortie des dispositifs de la protection de l'enfance. Les professionnels ont alors à construire dans un temps prescrit un projet d'orientation vers le droit commun pour des jeunes qui se repèrent mal dans leur environnement, n'ont pas de projet de vie professionnelle, ont des difficultés à gérer leur quotidien et présentent des fragilités psychiques.

Ce projet n'a pu être incarné qu'à la condition d'une présence minimum d'encadrement, la notion d'autonomie ne pouvant s'apparenter à de l'autogestion. En outre, l'apprentissage de l'autonomie suppose un repérage de son environnement et des personnes ressources à solliciter. Parallèlement, les jeunes filles orientées à Pont-Colbert, issues pour la plupart du SSA, se sont trouvées dans une confusion en ne sachant à qui se référer et ont d'emblée sollicité les membres de l'équipe SSA. Le projet de Pont-Colbert s'est affiné au fur et à mesure des réunions de travail associant les professionnels de Pont-Colbert, du SSA (chef de service, coordinatrice, psychologue), l'infirmière et la direction adjointe.

L'arrivée en octobre d'une maîtresse de maison de l'Oustal sur des fonctions d'accompagnement à la gestion du quotidien, à la réalisation et l'organisation des actes de la vie quotidienne est venu renforcer l'intervention de la coordinatrice. Cette collaboration entre les professionnels en charge de l'accompagnement social et éducatif a permis d'engager un travail plus soutenu, de rendre le projet effectif et d'en délimiter les contours. L'orientation d'une jeune vers l'unité de Pont-Colbert est alors définie selon l'une ou l'autre condition suivante : qu'elle soit engagée sur un projet d'insertion ou sur un projet de soin.

Six accueils ont pu être réalisés.

À l'heure où je rédige ce rapport d'activité, l'équipe de Pont-Colbert est constituée de deux éducateurs, une coordinatrice, une intervenante technique, deux surveillants de nuit et un demi-poste de psychologue sous la responsabilité de Yoann Tournier, chef de service des unités Pont-Colbert et États-Unis.

Les réunions d'équipe ont pu reprendre dès le mois d'octobre, ce qui témoigne d'une démarche de travail engagée. Ce projet nécessitera sans doute d'autres ajustements que nous aurons à déterminer dans les prochains mois. Les bases sont, quoi qu'il en soit, posées pour que le projet Pont-Colbert se développe.

Inversion de l'âge d'accueil au SAF

Une tendance s'est affirmée cette année concernant l'accueil d'urgence familial, où la proportion des enfants entre 0 et 6 ans prédomine. Cette réalité nous conduit à certains ajustements et une réelle vigilance.

La période de la petite enfance est une période charnière du développement de l'enfant tant physiologique que psychologique. C'est la période du développement des facultés motrices et sensorielles et des premières acquisitions (la marche, la propreté, le langage). C'est une période déterminante pour les autres stades du développement jusqu'à l'âge adulte. À ce titre, la moindre rupture pendant cette période peut être décisive sur la structuration de l'enfant.

L'accueil d'urgence en famille d'accueil constitue une rupture avec la famille et les assistants familiaux doivent dépasser un double mouvement qui consiste à maintenir et garantir une monotonie du rythme nécessaire à l'enfant tout en respectant les droits octroyés aux familles.

Le nombre de visites médiatisées a augmenté en corrélation avec l'âge des enfants que nous accueillons. Ces visites sont d'autant plus nombreuses quand il s'agit d'une fratrie. Parfois, les droits des familles s'accommodent mal des besoins de stabilité des enfants contraints à plusieurs déplacements. Les assistants familiaux se livrent à un numéro d'équilibristes pour que les enfants ne soient pas impactés par ces visites qui parfois peuvent être éprouvantes pour tous. Nous veillons à la même vigilance au moment de l'orientation des enfants pour qu'elle puisse se faire dans une transition douce et leur permettre d'investir un autre lieu, d'autres personnes ou revenir en famille sereinement.

Quoi qu'il en soit, l'accueil des tout-petits nous a conduits à certaines organisations. L'espace Ressources intervient alors de façon transversale pour accueillir les enfants pour permettre aux assistants familiaux d'être présents en réunion d'équipe ou lors de la tenue du groupe d'analyse des pratiques.

Situation complexe

Le 1er juillet 2022, la qualification « situation complexe » a été supprimée.

L'établissement accueillait à ce moment en situation complexe 7 jeunes filles hors Yvelines.

Depuis mai 2021, il n'y avait plus eu d'accord, avec l'ASE des Yvelines, quant à la saisine situation complexe pour certaines situations.

▪ **Regard(s) sur l'activité réalisée**

Activité du SAU 78

L'engagement au SAU 78 soutient un accueil inconditionnel pour les jeunes issus exclusivement du département des Yvelines. Pour autant, nous restons soumis aux demandes de placement en urgence qui, s'ils ne sont pas exprimés, ont un effet sur l'activité et les effectifs. En outre, la configuration des lieux comme la mixité des effectifs sur le collectif nous contraignent parfois. Il arrive que nous ne puissions répondre favorablement à une demande d'accueil au regard de ces contraintes (4 places garçons au rez-de-chaussée et 6 places filles sur l'autre partie de l'unité de vie).

Néanmoins, nous avons pu compter sur une collaboration de travail efficace avec les services du département et notamment de la SPVA (Service projets de vie et d'accueil) avec lequel nous parvenons à composer ensemble une réponse en fonction des situations et à trouver des accords organisés, voire différer les accueils selon les disponibilités de places sur l'un ou l'autre service.

La capacité d'accueil du SAU 78 est de 24 jeunes et nous sommes parvenus cette année à une moyenne globale de 22, ce qui constitue un taux d'occupation de 92%. Ces résultats témoignent d'une évolution engagée pour parvenir aux prévisions budgétaires négociées.

Activité de l'OUSTAL

L'activité de l'Oustal a été marquée par la fermeture de l'unité de vie Pont-Colbert en avril. Cette fermeture s'est actualisée dans un contexte inédit de difficultés de recrutement que vivent la plupart des établissements dans le secteur médico-social. Les 10 jeunes filles accueillies sur cette unité de vie ont pu être orientées sur les différents services de l'OUSTAL, embolisant alors les possibilités d'accueil sur ces services.

L'unité de vie Pont-Colbert est restée fermée du 21 avril au 11 juillet 2022. Cependant, l'impact réel du gel d'activité s'étend jusqu'au mois de septembre et correspond à 1 320 journées au cours desquelles nous n'avons pu accueillir de jeunes filles. Le bilan des demandes d'admission en témoigne, près de 60% des demandes d'accueil n'ont pu être réalisées faute de personnels et de places disponibles.

Nous nous sommes attelés à la reprise d'activité au point qu'au 31 décembre l'effectif à l'Oustal était de 46 jeunes dans un contexte et une réalité RH où les vacances de poste représentent 35% des ETP.

▪ Les personnes accueillies et l'accompagnement

La complexité des situations demeure une constante. Les jeunes filles que nous accueillons à l'Oustal présentent des problématiques multiples qui convoquent plusieurs champs d'intervention.

Régulièrement les jeunes filles sont accueillies à l'issue d'un passage en service de soins psychiatriques associé à une rupture familiale. Elles combinent des ruptures multiples, des difficultés d'insertion et de scolarisation. À cela s'ajoute le constat de saturation quant à l'offre de soins tant en services de psychiatrie ou pédopsychiatrie que sur les CMP, où les délais d'attente ne permettent pas de répondre aux exigences de soins des jeunes accompagnées.

Par ailleurs, cette année 2022, nous notons une évolution du type de prise en charge par rapport à l'année 2021. La proportion des contrats de jeunes majeures (CJM) est en progression de 11 points. L'évolution des mesures de protection inscrit les jeunes dans un double mouvement d'adhésion à un projet d'accompagnement et de préparation à la sortie du dispositif de l'Aide sociale à l'enfance vers le droit commun. Il y a pour ces jeunes une exigence d'autonomie plus forte alors qu'elles sont pour la plupart plus vulnérables lors de la transition à l'âge adulte. D'autre part, l'effectivité des partenariats avec certains services spécialisés (reconnaissance de handicap, régularisation administrative...) et les services de droit commun est telle qu'elle ne permet pas de réponse coordonnée aux besoins des jeunes.

Ces constats mettent en avant l'importance d'une collaboration pluri-institutionnelle fluide afin de soutenir dans une nécessaire cohérence des jeunes femmes réceptives à toute forme de confusion et leur permettre d'envisager le plus sereinement possible leur sortie des dispositifs de protection.

Au SAU 78, tant sur le collectif mixte que sur le service d'accueil familial, nous notons une inversion totale de l'âge des enfants accueillis. Cette tendance est particulièrement prégnante au SAF où la population de 0 à 6 ans constitue 58% des accueils réalisés. L'accueil des enfants entre 0 et 2 ans était relativement isolé les années précédentes et devient plus important en 2022 et nous pouvons dire que la tendance se poursuit en 2023.

▪ Focus sur les projets réalisés

Reprise de la découverte des capitales Européennes : le voyage à Lisbonne

Depuis 2016 et à partir de l'espace Ressources, les jeunes filles participent à un voyage pédagogique dans une ville européenne. Ce projet n'a pu perdurer pour des raisons liées à la pandémie et aux différentes mesures sanitaires en vigueur en 2021.

En 2022, nous avons pu reprendre ce projet et c'est vers le Portugal et plus particulièrement à Lisbonne que s'est orienté l'intérêt de l'équipe de l'espace Ressources, où tous les projets transversaux se structurent, animés par Mme Kraiem.

Rencontre inter établissements autour du football : vers une cohésion associative

Les valeurs associatives sont régulièrement soutenues de façon institutionnelle. Elles peuvent être aussi particulièrement incarnées lors de moments de partage et lorsqu'elles sont emmenées par les jeunes que nous accueillons et prenons en charge.

À la faveur d'un partenariat avec l'Université Paris 13 et le non moins fameux club de football Red Star FC, des séances de sport, partagées avec Rencontre 93, ont abouti à l'organisation d'un tournoi de football entre les jeunes de différents établissements de l'AVVEJ.

Un conseiller d'insertion jeunes : un partenariat structurant

Le département des Yvelines a pour ambition d'offrir aux jeunes confiés au titre de la protection de l'enfance les moyens d'accéder à l'autonomie et à la construction de leur projet de vie. Cela nécessite de travailler en amont leur accompagnement dans une logique de parcours en prenant appui sur le projet d'accès à l'autonomie (PAA). Afin de renforcer l'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, des conseillers insertion jeunes (CIJ) ont été recrutés au sein des pôles insertion pour effectuer un entretien diagnostique systématique pour tous les jeunes protégés de 16 ans et plus, et accompagner ceux qui en ont besoin. Cet accompagnement se fait en collaboration avec le coordinateur de parcours et le référent éducatif du lieu d'accueil.

Les CIJ ont pour mission de favoriser le partenariat local et l'ouverture vers le droit commun. Ainsi peuvent-ils poursuivre l'accompagnement au-delà de la prise en charge du jeune à l'ASE, et ce jusqu'à 25 ans.

L'annonce de la nomination de conseillers d'insertion par commune nous a dans un premier temps déroutés, d'autant que ce sont les jeunes filles qui nous l'ont fait savoir après avoir été contactées pour rencontrer Monsieur Preston, sans pour autant être en capacité de nous indiquer largement les termes de cette rencontre.

Nous nous sommes alors mis en lien avec lui aux fins d'échanges pour déterminer ensemble notre collaboration de travail. Les professionnels de l'espace Ressources ont eu la charge de cette première prise de contact. Le travail s'est élargi ensuite aux autres équipes. Aujourd'hui, une réelle collaboration de travail est en route dans l'intérêt des jeunes. Nous pouvons dire aujourd'hui que nous avons abouti à un partenariat cohérent où chacun concourt à son niveau, avec sa professionnalité, à soutenir les démarches en vue d'une insertion ou d'une scolarisation efficace des jeunes que nous accueillons.

Monsieur Preston s'inscrit et se saisit des différents échanges pour engager le jeune dans un projet à la mesure de ses capacités et de son niveau d'acceptation tels qu'ils ont été repérés par les professionnels de l'Oustal. Pour reprendre les propos d'un éducateur : « Monsieur Preston a toujours des propositions concrètes à faire, il ne lâche pas les jeunes qui lâchent, il a un dynamisme qui mobilise les jeunes et nous en avons tous besoin, il a cette fonction d'interface avec l'ASE, ce qui facilite les échanges... »

Quand une collaboration de travail s'exprime avec un tel enthousiasme sur son efficacité, elle mérite d'être évoquée. Je souhaitais à ce titre me faire porte-parole de cette satisfaction collectivement partagée.

▪ La dynamique RH

Depuis quelques années maintenant, pour ne pas dire depuis la pandémie liée à la Covid-19, les vacances de poste sont substantielles. Quelle que soit notre capacité créatrice à penser d'autres modalités de recrutement, à multiplier toutes les manœuvres (présentations auprès d'écoles de formation, d'universités, sollicitations dans le champ de l'animation...) pour élargir la base de futurs candidats, les résultats font défaut.

La dynamique au niveau des ressources humaines relève essentiellement de l'art de pallier en permanence les absences. Sitôt une embauche accomplie, une défection est annoncée – liée à un départ ou un arrêt momentané, sans doute en lien avec l'épuisement que tous ces mouvements convoquent. L'énergie déployée s'apparente à celle de Sisyphe et à l'absurdité de sa tâche sans cesse renouvelée, inachevée voire incommensurable.

Dans un tel contexte, le maintien de l'activité, le respect des objectifs financiers comme la continuité de nos missions sont quasi une gageure, des enjeux majeurs qui nous conduisent à nous dépasser sans cesse. Les conséquences sont fortes sur les équilibres tant des groupes que des personnels toutes catégories confondues. La moindre défection mobilise le service RH comme l'équipe de cadres et les équipes éducatives. L'impact de ce contexte sur les professionnels en poste est considérable humainement et en termes de charge de travail, autant que sur notre public.

Pour exemple, sur l'année 2022, à l'Oustal, les vacances de poste représentent 35% des ETP sur les postes éducatifs. Pour pallier ces absences nous avons déployé une équipe de coordinateurs, et l'équipe de direction s'est partagé les intérim des postes de chef de service

Pour exemple sur l'année 2022 à l'OUSTAL, les vacances de postes représentent 35 % des ETP sur les postes éducatifs. Pour pallier ces absences nous avons déployé une équipe de coordinateurs et l'équipe de direction s'est partagé les intérim des postes de chefs de service :

- Élodie Kloj, éducatrice au SAF, a assuré les fonctions de coordinatrice au SAF de mars à décembre 2022
- William Sandra, éducateur au SAVVA, a assuré les fonctions de coordinateur au SAVVA de juillet à décembre 2022
- Maëlyn Morlet, éducatrice à États-Unis, a assuré les fonctions de coordinatrice de juillet à décembre 2022 à États-Unis et Pont-Colbert
- Narjès Calabrese, directrice, a assuré l'encadrement de l'équipe du SAVVA de janvier à août 2022 et du SAF de mars à juillet 2022
- Nadia Kraiem, chef de service pédagogique, a assuré l'intérim de chef de service du SSA de janvier à décembre 2022
- Isabelle Zoubiri, directrice adjointe, a assuré l'encadrement du collectif du SAU 78 de mars à juillet et d'octobre à décembre 2022, puis du SAF d'octobre à décembre 2022, ainsi que l'intérim de direction d'août à décembre 2022.

Une fois encore les établissements ont pu fonctionner avec cette organisation et l'implication sans faille de tous.

La revalorisation du point de 3.82 à 3.93, associée à la prime issue des accords Laforcade, constituent une forme de reconnaissance en direction des professionnels du soin et du secteur médico-social.

Nous aurons à apprécier les effets combinés de ces compléments de traitement sur les recrutements, même s'il semble que nous soyons face à une mutation et une autre définition du rapport au travail.

Isabelle Zoubiri
directrice adjointe

CHIFFRES CLEFS

Foyer l'Oustal

Activité mensuelle en nombre de jeunes

	Yvelines	Hors Yvelines	TOTAL Général
JANVIER	29	16	44
FEVRIER	28	15	43
MARS	30	16	45
AVRIL	31	16	47
MAI	31	14	45
JUIN	29	12	41
JUILLET	29	12	41
AOÛT	28	13	41
SEPTEMBRE	28	14	42
OCTOBRE	29	14	43
NOVEMBRE	29	14	44
DÉCEMBRE	30	15	45
Moyenne annuelle	29	14	43

Faits marquants de l'année 2022 :

Avril 2022 : fermeture de l'unité de vie Pont Colbert

La dynamique de reprise d'activité en début d'année a été stoppée net par la fermeture du service Pont Colbert.

La réouverture progressive de l'unité de vie autour d'un projet de préparation à l'autonomie a permis de retrouver en décembre l'activité de début d'année.

Le 1er juillet 2022, la qualification « situation complexe » a été supprimée.

L'établissement accueillait à ce moment en situation complexe 7 jeunes filles hors Yvelines.

Depuis mai 2021, il n'y avait plus eu d'accord, avec l'ASE des Yvelines, quant à la saisine situation complexe pour certaines situations.

Les demandes d'admission

■ Nombre de demandes d'admission	Année	Yvelines	Hors Yvelines	TOTAL
	2020	33	54	87
2021	37	61	98	
2022	36	57	93	

Le nombre de demandes d'admissions reste constant et traduit les effets de l'instruction de l'outil PEGASE qui rend visible en temps réel les disponibilités de places et les données de l'activité.

56 % des demandes n'ont pu être traitées compte tenu de la fermeture de l'unité de vie de Pont Colbert.

DEMANDES D'ADMISSION traitées par département

	TOTAL	75	76	77	78	91	92	93	94	95
Nombre de demandes	93	14	1	1	36	5	12	8	5	11
Accord	41	3	1	1	26	1	6	2		1
Refus	52	11			10	4	6	6	5	10
Admissions effectives	24	1	1		17		3	2		

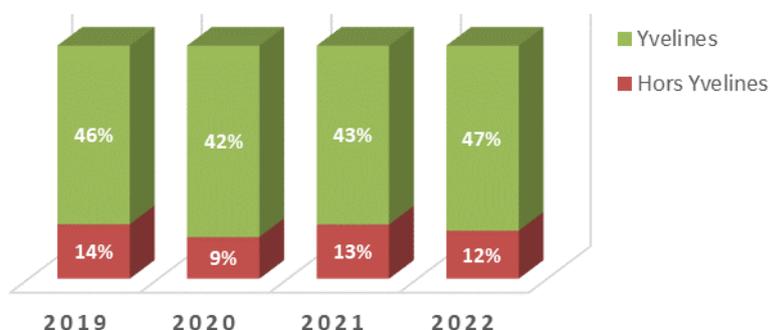
Les motifs d'arrêt de la procédure par l'ASE

	TOTAL	75	76	77	78	91	92	93	94	95
Absence de contact/communication	3				1	1	1			
Admis dans un autre établissement	9	2			6		1			
En fugue	2				1					1
Nouvelle orientation décidée par ASE et/ou juge	1				1					
Refus de la jeune/parents	3				1		1	1		
Prix de journée refusé	1			1						
Total général	19	2		1	10	1	3	1		1

Les motifs de refus par l'établissement

	TOTAL	75	76	77	78	91	92	93	94	95
Accueil non opportun ou non adapté	8	3				1	1	1	1	1
Age non révolu	4	1			1				1	1
Plus de place disponible dans le service concerné	24	4			4	2	4	3	2	5
Demande pour garçon	4				2				1	1
Place suspendue / ressources RH insuffisantes	7	3			2		1	1		
Pas d'envoi de rapport suite contact téléphonique	4				1	1		1		1
Placement non adapté suite au rdv pré-admission										1
Total général	52	11			10	4	6	6	5	10

■ Taux d'admission (nombre d'entrée par rapport au nombre de demandes d'accueil réalisé)



Si le taux d'admission des jeunes hors Yvelines s'est maintenu, celui des Yvelines a largement progressé cette année.

Cependant, compte tenu de la forte baisse des demandes d'admission, cette progression n'a pas influé sur l'activité.

Admissions et orientations

■ Les accueils réalisés

Année	Yvelines	Hors Yvelines	TOTAL
2019	23	8	31
2020	14	5	19
2021	16	8	24
2022	17	7	24

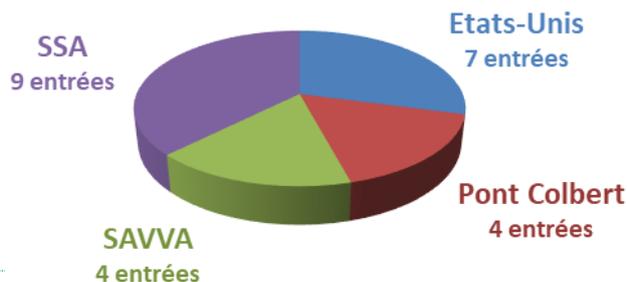
■ Les sorties

Année	Yvelines	Hors Yvelines	TOTAL
2019	21	12	33
2020	14	11	25
2021	14	8	22
2022	16	8	24

Cette année, **24 jeunes** ont été accueillis dans les différents services de l'Oustal.

Age moyen à l'entrée

Etats-Unis	16 ans
Pont Colbert	16,8 ans
SSA	17,3 ans
SAVVA	17,1 ans
OUSTAL	16,8 ans



Durée moyenne d'accueil

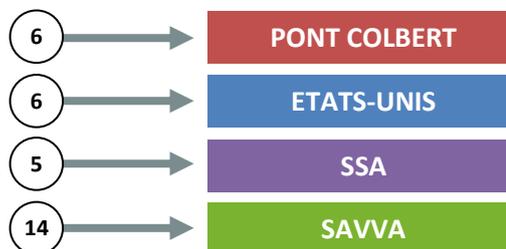
Etats-Unis	10 mois et 18 jours
Pont Colbert	1 an 6 mois et 20 jours
SSA	1 an 2 mois et 4 jours
SAVVA	2 ans 6 mois et 22 jours
OUSTAL	1 an 8 mois et 14 jours

La durée moyenne d'accueil est moins longue par rapport à l'année dernière (-5 mois).
En 2021, beaucoup de jeunes filles du SAVVA étaient dans leur dernière année de prise en charge jeune majeure en ayant été accompagnées pendant plus de 3 ans.

Les parcours en interne

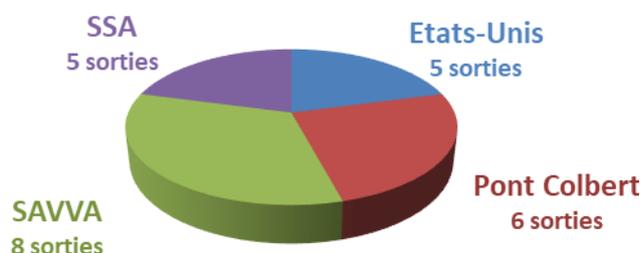
Cette année, 31 jeunes ont pu bénéficier d'un parcours interne. Une nette augmentation par rapport à l'année dernière (+11).

On note une forte mobilité entre les services en lien avec la fermeture de PONT COLBERT qui a nécessité la réorientation des jeunes filles sur les autres services.



Les sorties

24 jeunes ont quitté le foyer.



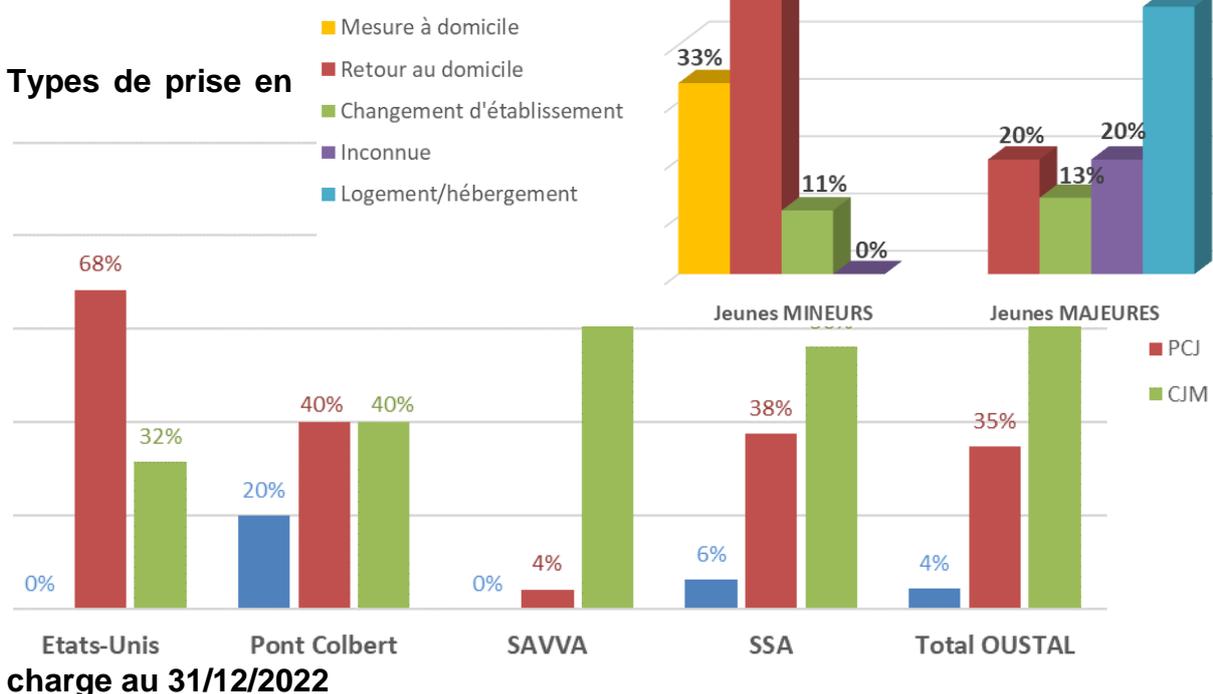
Age moyen à la sortie

Etats-Unis	16,8 ans
Pont Colbert	18 ans
SSA	18,6 ans
SAVVA	20,2 ans
OUSTAL	18,6 ans

47 % des jeunes majeures accèdent au droit commun contraintes par une limite d'âge.
56 % des jeunes mineures quitte l'établissement pour un retour au domicile
La part des jeunes mineures rejoignant le domicile familial avec ou sans mesure éducative représente 89% des sorties.

■ Après la sortie

Types de prise en



En 2022 nous notons une évolution du type de prise en charge par rapport à l'année 2021. La proportion des Contrats de Jeunes Majeures est en progression de 11 points.

En 2021 le type de prise en charge était équivalent entre prise en charge judiciaire et administrative (CJM et PCA).

En 2022 la proportion s'inverse au point que les CJM constituent 61 % des prises en charge.

En 2022, nous avons accueilli 11 jeunes de plus de 18 ans en contrat jeune majeur (contre 3 en 2021).

SAU78

Activité mensuelle SAU78

	Moyenne Accueil Collectif Yvelines	Moyenne Accueil familial Yvelines	TOTAL Yvelines
JANVIER	9	15	24
FEVRIER	9	13	22
MARS	9	11	20
AVRIL	9	11	21
MAI	10	11	21
JUIN	10	13	23
JUILLET	10	14	24
AOÛT	8	13	21
SEPTEMBRE	9	11	20
OCTOBRE	10	12	22
NOVEMBRE	9	12	21
DÉCEMBRE	9	15	24
Moyenne	9	13	22

La capacité d'accueil du SAU78 est de 24 jeunes et nous sommes parvenus cette année à une moyenne globale de 22, ce qui constitue un taux d'occupation de 92%.

Ces résultats témoignent d'une évolution engagée pour parvenir aux prévisions budgétaires négociées.

Les demandes d'admission

■ Nombre de demandes d'admission

Année	Total tous DPTS	Yvelines
2020	162	146
2021	237	212
2022	158	135

DEMANDES D'ADMISSION par département

	TOTAL	75	77	78	91	92	94	95
Nombre de demandes	158	11	1	135	1	8	1	1
Accord	66			66				
Refus	92	11	1	69	1	8	1	1
Admissions effectives	50			50				

Les motifs d'arrêt de la procédure par l'ASE

	78
Absence de contact/communication	3
Accord non-validé par le prescripteur	8
Admis dans un autre établ. ou famille d'accueil	1
Nouvelle orientation décidée par ASE et/ou juge	3
Refus de la jeune/parents	1
Total général	16

Les motifs de refus par l'établissement

	78
Accueil non opportun ou non adapté	2
Age non révolu	2
Inadéquation projet de service et la situation	3
Plus de place disponible dans l'immédiat	49
Refus d'accueil de l'AF	2
Place suspendue / ressources RH insuffisantes	3
Plus de place disponible pour accueil fratrie	4
Place suspendue / Fille ou garçon	4

Admissions et orientations

■ Les accueils réalisés

Année	Hors Yvelines	Yvelines
2020		51
2021	1	60
2022		51

■ Les sorties

Année	Hors Yvelines	Yvelines
2020		54
2021	1	55
2022		50

Cette année, **51 jeunes** des Yvelines ont été accueillis dans les différents services du SAU78.

Age moyen à l'entrée

Accueil familial	6,6 ans
Collectif mixte	15,2 ans
SAU78	10,9 ans

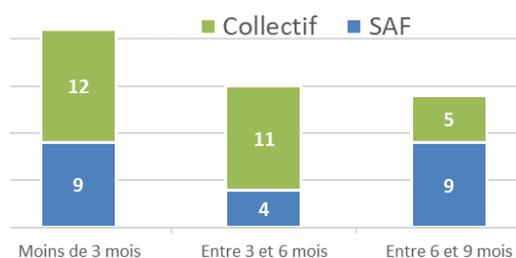


Nous notons une nette augmentation des demandes adressées directement par les services d'AEMO (+10 %) souvent en lien avec les difficultés de mises en œuvre des mesures à domicile.

16 admissions n'ont pas eu lieu du fait de l'ASE, soit 2 fois plus qu'en 2021. L'urgence dans laquelle peuvent se trouver les PEJ dans la recherche d'une orientation pour un jeune les conduit à interpellier plusieurs services. La suspension de ces demandes d'accueils s'inscrit dans ce cadre, les PEJ ayant trouvé des hébergements plus près du domicile de la famille ou de l'établissement scolaire. .

Concernant la plateforme d'échanges et de gestion Pegase de l'ASE, seules 5 demandes ont été reçues par ce canal, dont 2 demandes ont abouti à une admission sur le service.

■ Nombre de jeunes en fonction de la durée d'accueil

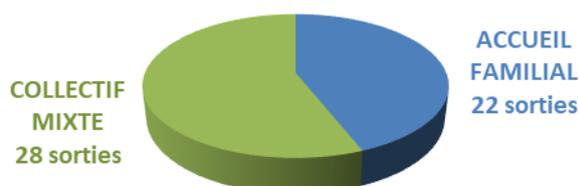


Durée moyenne d'accueil

Accueil familial	5 mois et 27 jours
Collectif mixte	3 mois et 17 jours
SAU78	4 mois et 18 jours

■ Les sorties

50 jeunes ont quitté le SAU78 dans l'année 2022.



Age moyen à la sortie

Accueil familial	8 ans
Collectif mixte	15,4 ans
SAU78	12,1 ans

■ Les orientations en sortie du SAU78

	Accueil familial	Collectif Mixte	TOTAL SAU78
Orientation établissement PE 78	86,4%	35,7%	58 %
Orientation vers l'OUSTAL		7,1%	4 %
Fin d'accueil (fugue)		10,7%	6 %
Retour en famille	13,6%	46,4%	32 %

2 jeunes filles du Collectif mixte ont été orientées au foyer l'Oustal.

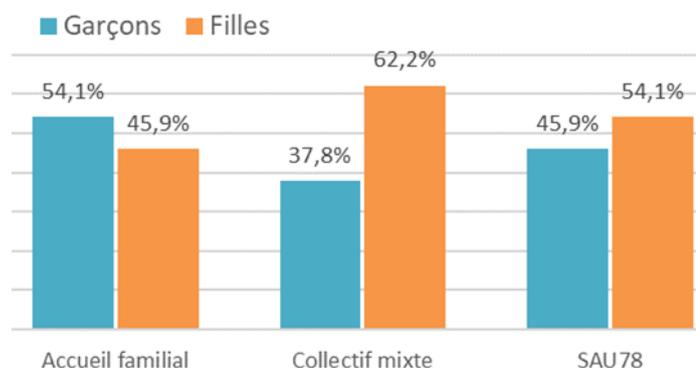
Cette baisse par rapport à l'année 2021 peut s'expliquer par une forte augmentation des retours en famille avec ou sans mesure éducative (en 2021, 17,9 % des jeunes sortaient pour un retour au domicile contre 46,4 % en 2022).

Dans le cadre de l'accueil familial, la décision d'un placement judiciaire ou administratif est largement prédominante.

Profil des jeunes accueillis

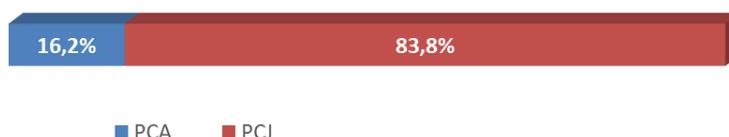
■ La mixité

Sur le Collectif mixte, le taux d'accueil des filles est plus important même si la différence n'est pas très significative. La configuration des lieux induit d'emblée cette proportion. Seuls 4 places de garçons sont ouvertes.



■ Le type de prise en charge

Collectif Mixte



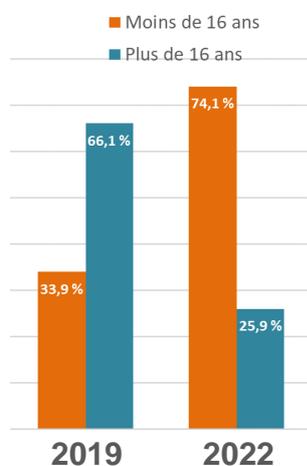
Accueil Familial



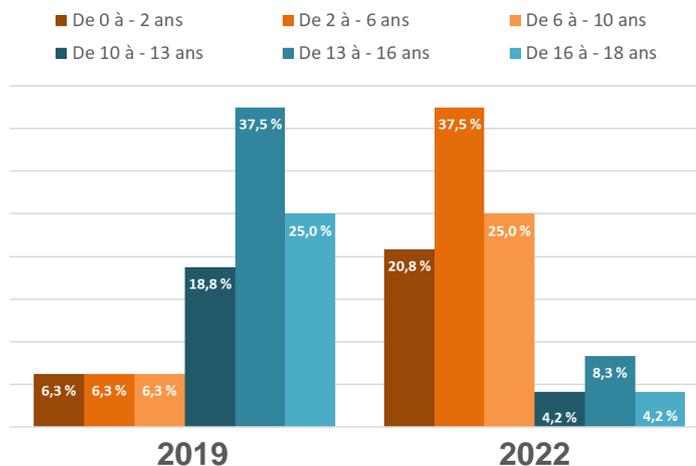
Légère augmentation des prises en charge administrative (PCA) pour les accueils en collectif mixte (10,5% en 2021).

■ L'âge à l'admission : une évolution entre 2019 et 2020

COLLECTIF MIXTE



ACCUEIL FAMILIAL



Au SAU78 tant sur le collectif mixte que sur le service d'accueil familial nous notons une inversion totale de l'âge des enfants accueillis.

Cette tendance est particulièrement prégnante au SAF où la population de 0 à 6 ans constitue 58 % des accueils réalisés.

L'accueil des enfants entre 0 et 2 ans était relativement isolé les années précédentes et devient plus important en 2022 et nous pouvons dire que la tendance se poursuit en 2023.

TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE

L'accueil des « tout-petits » à l'Espace Ressources

*Nadia KRAIEM, chef de service pédagogique,
Myriam MARIKO, coordinatrice Espace Ressources*

En 2022 l'Espace Ressources s'est ouvert à la petite enfance.

En effet, à l'approche des fêtes de fin d'année, un partenariat s'est mis en place avec le Collège Jean-Philippe Rameau de Versailles pour une collecte de jouets destinés à être redistribués aux enfants le jour de Noël. Les jeunes de l'Oustal et du SAU 78 se sont montrés très investis dans ce projet, ils se sont déguisés en portant des mascottes et se sont rendus avec les éducateurs aux Hôtels sociaux des Mureaux, au MAPE d'Anthony, de Fontenay aux roses et au Prélude de Bobigny. Les établissements ont réservé un accueil très chaleureux aux jeunes de l'Oustal et du SAU78 qui ont partagé un goûter avec les parents et les enfants qui étaient présents.

Les jouets restants de la collecte sont utilisés par les enfants du Service d'Accueil Familial qui sont, depuis cette année, accueillis à l'Espace Ressources tous les mois. En effet, lors des regroupements d'analyses des pratiques professionnelles, les assistants familiaux déposent les enfants qu'ils prennent en charge à l'Espace Ressources. Des temps de jeux d'activités leur sont proposés contribuant à leur éveil. Nous sollicitons également les jeunes de l'Espace Ressources dont le projet est en lien avec la petite enfance pour qu'ils soient présents lors de l'accueil des enfants et qu'ils puissent se projeter de manière concrète tout en étant encadrés.

Pour 2023, nous envisageons un partenariat avec un EPHAD afin de poursuivre nos rencontres et nos échanges intergénérationnels.

Une ouverture vers la culture et la découverte de l'Autre

*Nadia KRAIEM, chef de service pédagogique,
Myriam MARIKO, coordinatrice Espace Ressources*

Chaque année, l'Espace Ressources tente de faire voyager les jeunes à travers son atelier culinaire. Chaque trimestre, un continent est mis à l'honneur à travers ses spécialités et ses traditions : L'Amérique du Sud, L'Afrique Subsaharienne, l'Afrique du Nord et l'Asie.

Nous avons été surpris par l'engouement des jeunes qui ont cuisiné et mangé sans a priori. Certains étaient fiers de partager leur culture tandis que d'autres se laissaient tenter par des aliments dont ils ignoraient l'existence.

L'ouverture sur la culture de l'Autre s'est aussi faite à travers un voyage qui s'inscrit dans un projet propre à l'Espace Ressources, qui depuis 2016, propose un tour de l'Europe : Berlin, Florence, Barcelone. En 2022, après la pandémie qui a suspendu ce projet, les jeunes ont pu découvrir la ville de Lisbonne.

Au-delà de la culture et de la découverte du pays, ces séjours pédagogiques apportent aux jeunes un accès au droit commun :

- Citoyenneté : être citoyen français et européen, nécessité de pièce d'identité pour quitter le territoire, réalisation de carte européenne d'assurance maladie...
- Ce qu'implique un voyage : respect des horaires, lecture d'un tableau d'affichage et orientation dans un aéroport, prendre en considération la réglementation : bagage à main, cigarette, se soumettre aux contrôles de police...
- S'informer sur la législation du pays, s'orienter à l'aide d'une carte, se faire comprendre, utilisation des moyens de paiement à l'étranger...

La découverte de l'Autre passe aussi par la découverte de soi, les jeunes filles de L'Oustal et du SAU78 ont démontré de réelles capacités d'adaptation et d'organisation durant ce séjour. Accueillies dans des services différents, elles ont su faire équipe en prenant en considération les besoins de chacune d'entre-elles.

Une rencontre inter-établissements autour de projets sportifs et culturels

Nadia KRAIEM, chef de service pédagogique

Depuis 2015, un partenariat avec Rencontre 93 est mis en place autour d'ateliers sportifs hebdomadaires dans le Gymnase de l'Université de Paris 13 Villetaneuse. En 2022, Jonathan Bru (JB Sport, entraîneur de football au Red Star) a encadré ces séances de sport en proposant quelques sessions de football qui ont beaucoup plu aux jeunes.

L'idée d'une rencontre inter-établissements autour d'un tournoi de football a émergé. Le but étant que les professionnels et les jeunes pris en charge par nos services puissent se rencontrer et partager un moment hors les murs.

Nous avons pris attache avec les MECS et SAU de l'AAVVEJ¹ qui ont tous répondu favorablement à la mise en place de cet événement. En partenariat avec Jonathan BRU (JB Sport), et en lien avec Souleymane Camara (Manager Général de l'Association Red Star), nous avons pu bénéficier gratuitement, de la mise à disposition du terrain de football du Club du Red Star.

La transversalité s'est faite à tous les niveaux : les professionnels formaient une seule et même équipe et prenaient en charge l'ensemble des jeunes des différents établissements, qui jouaient collectivement, sans même se connaître.

La mobilisation et l'engagement de chacun des professionnels positionnés sur l'organisation de ce tournoi a contribué à sa réussite.

Cette volonté de travailler ensemble se matérialise par la mise en place de projets communs qui se développent avec La Passerelle, Le SAU92, et Rencontre 93 :

- Partage de sorties et projets sportifs et culturels : Cinéma pour tous, Théâtre, événements sportifs...
- Des repas sont régulièrement organisés durant les vacances scolaires : un atelier culinaire est mis en place pour que les jeunes qui reçoivent cuisinent pour ceux qu'ils accueillent
- L'Oustal et le SAU78 bénéficient régulièrement de séances de sport organisées par le SAU92 qui prépare pour l'occasion un goûter festif. Ce temps est très précieux, car il favorise les orientations des jeunes qui profitent d'un parcours AVEJEN.

¹ Espace Ado91, Kairos, La Passerelle, Le Vieux Logis, Oustal, Rencontre 93, SAU92, SAU78

Regard clinique sur l'accompagnement des jeunes

Zornita TANTCHEVA, psychologue clinicienne à l'OUSTAL

Les perspectives de travail durant cette année se sont inscrites d'une certaine manière dans la continuité d'une évolution des pratiques au sein des établissements de la protection de l'enfance comme l'Oustal qui accueille de plus en plus souvent des jeunes filles particulièrement déstructurées. La complexité des situations à la fois en termes de fonctionnement psychique, de difficultés à s'inscrire dans les projets scolaires et professionnels et des troubles davantage psychiatriques a mis en avant l'importance d'une collaboration pluri professionnelle et pluri institutionnelle fluide et dans la transparence. Comme les années précédentes, nous avons observé qu'un manque de coordination et de clarté dans les missions et interventions des uns et des autres entravaient systématiquement l'accompagnement des jeunes et réactivaient des mécanismes de protection ne permettant pas de penser la poursuite de certaines prises en charge. Le rapport au travail étant en pleine mutation, et la confrontation aux fonctionnements pathologiques voire régulièrement psychiatriques des jeunes a renforcé la perception d'un sentiment d'insécurité et parfois de solitude face aux enjeux des décisions, face aux troubles et leurs instabilités.

L'ensemble de ces transformations nous encourage à affirmer une position de sens et de cohérence, afin de ne pas perdre le fil conducteur de nos interventions. La clinique indispensable à l'analyse des situations a pu parfois être remise en question au profit d'une logique organisationnelle, des processus ou protocole mettant le sens du projet des jeunes entre parenthèses. Résister à une certaine perte de sens n'est pas toujours accessible lorsque le sens même du rapport au travail en est affecté.

Repositionner le projet au centre de nos préoccupations et le porter, permettra de préserver la place de chacun autour du jeune, d'ajuster les accompagnements en fonction des besoins et d'éviter de perdre le sens de nos missions, ce qui n'a pas été toujours possible face aux disparités des processus entre les institutions voire les divergences dans la manière de se représenter les protocoles au sein du même établissement.

Signature